

CONSEIL DE QUARTIER « FOSSE ROUGE/CITE VERTE/MONROIS/PENDANTS » Vendredi 24 novembre 2017

Membres du Conseil de quartier :

Ville de Sucy-en-Brie

Christophe CHARTRAIN : Président

Invitée : Anne-Marie BOURDINAUD - Conseillère municipale en charge de la mobilité urbaine et du numérique

Administration : AVE Angéline (Responsable Voirie DST) – BARISIEN Nathalie (Assistante de direction DGS/secrétaire de séance) –

BOIN Christophe (DGS) – PHANSAVATH Véronique (Responsable de la Police municipale)

Absents excusés : Hawa TIMERA - Co-présidente – David PERRE (Chef du Cabinet du Maire)

Collège des habitants

Présents : C. DENIAUD, MC. TROCHET, M. YANSOMWE, J. VALLAIS

Absents excusés : B. BAUER, J. BILLAUDAZ, L. CHARBONNIER

Collège des institutionnels

Présents : A. BOURGEOIS, M. CALASTRENG, R. CALMEJANE, VALOPHIS (Mme HURON), BATIGERE (Mr SPERANZI, Mme DURIN)

Absents excusés : E. LIBLIN, D. SOUSSI, LOGIREP

Six personnes dans le public.

Ordre du jour :

- Point projet centre-ville
- Point sur le projet immobilier « Les Toiles » rue de la Cité verte
- Point Géothermie
- Travaux de réhabilitation Domaxis à la Cité verte

- Entretien et nettoyage voirie/espaces verts Fosse rouge/Cité verte
- Retour sur les travaux Été 2017 : halle du Fort, pistes cyclables, voirie
- Retour sur les travaux réalisés suite à la balade urbaine du mois de juin 2017
- Réforme des rythmes scolaires : rentrée 2018
- Bilan sécurité Été 2017
- Questions diverses

Monsieur CHARTRAIN ouvre la séance en accueillant un nouveau membre du collège des habitants, Mr Julien VALLAIS, qui a fait acte de candidature. Présentation de Mr VALLAIS résidant depuis 5 ans dans le quartier et également membre du Conseil syndical de la résidence les Iris. Monsieur CHARTRAIN rappelle le fonctionnement des Conseils de quartier et remercie les bailleurs présents.

POINTS EVOQUES	CONTENU DES DEBATS
<p>Point projet centre-ville C. CHARTRAIN C. BOIN</p>	<p>Depuis la signature du traité de concession en janvier dernier avec l'aménageur SADEV 94, plusieurs actions ont été menées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etudes techniques complémentaires : sondages divers, hydrographie, analyse réseaux, travail en matière d'assainissement, voirie ... - Réhabilitation de la porte du Château. Manque à ce jour deux pots à feux. En raison de leur état, des copies vont être réalisées et mises en lieu et place. Les originaux seront quant à eux exposés dans un lieu couvert. - Etudes complémentaires en matière de linéaire commercial. - Fouilles archéologiques préventives : diagnostic sur le parking de l'Espace Jean-Marie Poirier et ses abords et diagnostic archéologique aux abords du Château de Sucy. Deux réservoirs à eau de pluie et des vestiges d'un bassin d'agrément ont pu être mis en évidence. <p>La Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile de France n'a pas jugé nécessaire de poursuivre les investigations et l'aménageur pourra donc démarrer les travaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lancement de la consultation sur l'ilot A : opération d'une trentaine de logements en lieu et place de la Place Nationale. - Consultation des investisseurs pour le linéaire commercial. - Poursuite des échanges avec les partenaires institutionnels, les groupes de travail, les commerçants et le concessionnaire du marché.

	<p><u>A venir :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du parti architectural du lot A. - Démarrage des travaux du parking de l'Espace Jean-Marie Poirier : fin janvier / début février 2018 – 180 places en sous-sol et 70 places en surface. Durée des travaux : environ 1 an. <p>Pour rappel : identification de 852 places de stationnement dans le périmètre du centre-ville. Ces places seront intégralement restituées après travaux. Les places de stationnement supprimées devant le château seront également rendues sur l'esplanade de l'espace Jean-Marie Poirier pour laisser place à un aménagement paysager et piéton. Il est à noter que des parkings privés seront intégrés aux différentes opérations immobilières du projet centre-ville.</p> <p>Pendant toute la période des travaux, mise à disposition du public du parking du gymnase Montaleau et du parking arrière du château les jours de marché (les commerçants allant se stationner vers le Fort).</p> <p>Inquiétude d'un certain nombre de conseillers sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les difficultés et problèmes de stationnement pendant les travaux notamment les jours de marché. - sur l'accessibilité du parking souterrain de Jean-Marie POIRIER aux personnes âgées et à mobilité réduite. - sur la localisation du parking qui ne permettra pas de redynamiser le commerce en centre-ville ni le marché. - sur le nombre de places de stationnement restituées. <p>Il est répondu que ce nouveau parking enterré sera couvert et doté d'un ascenseur pour faciliter l'accès au centre-ville et au marché, qu'avec la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2018, la fréquentation du marché comme des commerces sera plutôt à la hausse notamment le mercredi matin. Toutefois, il sera nécessaire d'avoir une autre approche du stationnement et de changer nos habitudes. Il est également précisé que le stationnement devrait à terme être payant.</p> <p>Mr CHARTRAIN propose qu'au prochain Conseil de quartier, la balance du nombre de places de parking avant/après soit présentée.</p> <p><u>Point Vieux bourg :</u></p> <p>Rappel projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Requalification des rues piétonnes, requalification de la place de l'Eglise, réaménagement des abords de l'église (stationnement, espaces verts, mobilier urbain), - Maintien du stationnement matérialisé.
--	--

	<p><i>Avancement sur le projet :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Opération de lancement de la consultation pour la maîtrise d'œuvre. Lorsque le maître d'œuvre sera retenu, le projet validé et amendé, une concertation avec les habitants et commerçants sera organisée. • Démarrage des travaux : fin du 1^{er} semestre 2018 pour une durée de 2 ans. <p><u>Description des travaux</u> : voirie, éclairage public, effacement des réseaux électriques, reprise des réseaux d'assainissement eaux usées et pluviales, reprise du mobilier urbain.</p> <p>Coût estimé des travaux : environ 3 millions d'euros Aide du Conseil régional d'Ile-de-France : environ 1 million d'euros.</p> <p>La zone partagée 20 kms/h sera maintenue et réadaptée. Une fermeture occasionnelle aux voitures sera effective lors de manifestations.</p> <p>Le réaménagement de la rue du Temple reste encore en cours de réflexion compte tenu des différentes contraintes.</p> <p>Remarque de Mr Vallais quant à la rue de la Porte en termes d'éclairage public insuffisant et du manque de commerces.</p> <p>Mr Chartrain indique que les commerces actuels fonctionnent plutôt bien et que le restaurant pakistanais va ouvrir prochainement. De nouveaux commerces en centre-ville devraient profiter aux nouveaux arrivants du projet centre-ville. Le projet du bourg ancien lié à la ZAC du centre-ville a pour objectif de créer un linéaire commercial jusqu'au marché et de redynamiser le secteur.</p>
<p>Point sur le projet immobilier « Les Toiles » rue de la Cité verte C. CHARTRAIN</p>	<p>Présentation du projet Les Toiles Icade Promotion allée Matisse/rue Ingres/Rue de la Cité verte.</p> <p>Construction d'un immeuble de 78 logements dont 22 logements sociaux répartis sur 3 cages d'escaliers et 99 places de stationnement prévues. Bailleur retenu : I3F</p> <p><u>Calendrier</u> :</p> <p>Fin mars 2017 : achat du terrain par Icade Promotion.</p> <p>Mi-mars : dépôt d'une nouvelle demande de permis de démolir, le précédent étant périmé.</p> <p>Début avril : mise en place d'une clôture de chantier.</p> <p>Début décembre 2017 : démarrage des travaux.</p> <p>Durée des travaux : environ 20 mois.</p>

	<p>Livraison prévue : 2^{ème} semestre 2019.</p> <p>Un projet de plan de circulation et de stationnement est en cours de validation auprès d'Icade. Lors de la phase chantier, mise à disposition de 23 places de stationnement pour les locataires de la tour Ingrès.</p> <p>Taux de réservation : 50 % des appartements en accession ont trouvé acquéreurs.</p> <p>Ce projet devrait accueillir sur 350 m² la Maison de santé universitaire actuellement en place allée Géricault Celle-ci pourrait ouvrir ses portes à l'automne 2019.</p>
<p>Point géothermie JP CHAFFAUD</p>	<p>Rappel des évènements du 13 septembre dernier : suite à la remontée inhabituelle de dépôts par la ligne de production géothermale, une brutale montée en pression dans la centrale a généré l'ouverture d'une soupape de sécurité. La présence de matières solides dans l'eau a empêché la soupape de se refermer générant une accumulation rapide d'eau géothermale à 75 ° dans la centrale qui a servi de rétention. De la vapeur d'eau s'est donc échappée par les ventilations emmenant avec elle une partie des gaz présents naturellement dans la source géothermale. L'équipe SOGESUB alertée par les alarmes de la centrale s'est rendue immédiatement sur place. Les pompiers, la Croix rouge, la police et les agents municipaux se sont immédiatement mobilisés. Des mesures de sécurité ont été mises en place (sécurisation de la zone, stoppage de la remontée des eaux géothermales et évacuation des habitants et riverains de la zone) immédiatement.</p> <p>Depuis, des actions majeures ont été réalisées et sont en cours de réalisation par le concessionnaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un coffret d'arrêt d'urgence, - Remplacement des équipements endommagés par le sinistre dont les soupapes de sécurité, - Ajout d'une sonde de température sur l'échappement des soupapes pour générer un arrêt de la production, - Test de la chaîne de sécurité automatique suite aux modifications, - Visite des pompiers pour prise de connaissance de l'installation et échange d'informations. <p>En cours de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de vannes automatiques sur les têtes de puits, - Mise en place d'équipements d'intervention d'urgence accessibles en toutes circonstances, - Mise en place de périmètres d'intervention autour des têtes de puits pour éviter la circulation et le stationnement sur les têtes de puits et à côté de la centrale, - Mise en place d'une cuve enterrée pour la récupération des eaux géothermales. <p>Après le sinistre, Madame le Maire a rencontré le concessionnaire pour connaître les causes et les conséquences de ce phénomène et a demandé de prendre les dispositions qui s'imposent.</p> <p>Quelques membres du Conseil de quartier demandent à ce que des efforts soient entrepris en termes de</p>

	<p>communication pour rassurer et informer les abonnés à la géothermie. A ce sujet, une communication spécifique aux abonnés sera faite le 12 décembre prochain lors de la réunion de présentation du rapport d'activité 2016. Le concessionnaire travaille actuellement sur le support de communication apportant des connaissances aux abonnés et riverains sur le circuit d'eau géothermale.</p> <p>Mr Calmejane souligne que Sogesub a réagi très rapidement auprès des abonnés mais une mise à jour des informations et de la liste des abonnés est nécessaire.</p>
<p>Travaux de réhabilitation Domaxis rue de la Cité verte C. CHARTRAIN</p>	<p>Présentation des travaux de réhabilitation des tours 6 et 7 Cité verte (80 logements) : isolation thermique par l'extérieur des façades, remplacement des menuiseries extérieures et des occultations, remplacement des gardes corps. Concernant les parties communes, requalification et agrandissement des halls d'entrée, réfection des embellissements des parties communes, remplacements des luminaires des paliers par des luminaires à Led, remplacement des portes palières des logements, remplacement des canalisations des parties communes, amélioration de la VMC. Travaux logements : mise en conformité électrique des logements, réfection complète des salles de bain, wc et cuisines.</p> <p>Démarrage des travaux : fin du 1^{er} trimestre 2018 pour une durée d'environ 18 mois.</p>
<p>Entretien et nettoyage des espaces communs Fosse rouge/Cité verte C. BOIN</p>	<p>Monsieur Boin rappelle qu'une convention de gestion relative à l'entretien des voiries et des espaces verts du parc de la Cité verte et du quartier Fosse rouge est opérationnelle depuis début 2017. L'équipe composée de 8 agents sur le terrain est efficace et la relation avec tous les bailleurs signataires plutôt satisfaisante. Le renouvellement de la convention est prévu pour l'année 2018 concernant ce dispositif. Il convient de noter que la Ville a déposé un dossier de labellisation Chantier d'insertion auprès de la DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi d'Ile-de-France) afin de renforcer les effectifs sur site, améliorer le service de propreté urbaine, et augmenter les moyens en investissement (matériels, locaux ...) sans impact sur les charges des locataires.</p> <p>Il a été demandé à l'équipe travaillant sur le terrain d'être toujours au contact avec les gardiens des logements sociaux et les habitants afin de faire remonter à la Ville toutes les demandes relatives aux espaces communs. Cela permettra d'être plus réactif et efficace sur le quartier.</p> <p>Mme Trochet demande s'il est possible d'installer des plots entre le 3 et le 4 Cité verte afin d'interdire le stationnement sauvage sur les pelouses.</p> <p>Réponse de Mr Boin : cette zone n'appartient pas à la Ville. Par ailleurs, ce type d'intervention n'est pas prévu dans la convention de gestion des espaces communs. Toutefois, Mr Boin l'invite à faire la demande auprès des services techniques de la Ville qui se rapprochera du bailleur pour une prise en charge.</p>

	<p>Mme Yansomwe réitère sa demande sur l'avancement du projet de parking devant le 7 et 8 Cité verte car la question du manque de stationnement devient pressante.</p> <p>Mr Boin répond que des places en evergreen pourraient être envisagées. Le bailleur va être sollicité sur ce point.</p> <p><u>Petit tour de table des bailleurs :</u></p> <p>Valophis indique que la collaboration fonctionne bien. La convention 2018 est en cours de signature.</p> <p>Concernant la pétition relative à la tour 14, Valophis va apporter une réponse individuelle à chaque locataire. Toutefois, certaines requêtes sont difficiles à régler notamment la maintenance et la réparation des ascenseurs et les problèmes d'incivilité.</p> <p>Batigère : la gestion des espaces communs par la Ville est très positive. On note une amélioration homogène de ce service et une absence de réclamations des locataires à ce sujet.</p> <p>Mr Boin précise que pour toute demande relative au dépôt sauvage non amianté relève du Grand Paris Sud Est Avenir. Toutefois, les services techniques municipaux peuvent enregistrer les demandes et les faire parvenir au Territoire pour traitement en 48h. <i>Pour information, les encombrants signalés par Mme Trochet lors de la séance ont été enlevés dès le lundi 27 novembre.</i></p>
<p>Retour sur les travaux Eté 2017 : halle du Fort, pistes cyclables, voirie JP CHAFFAUD AMB BOURDINAUD</p>	<p><u>Halle du Fort :</u> afin de résoudre les problèmes de nuisances de voisinage et pour répondre à certaines associations en attente de relogement, il a été décidé d'aménager cet espace et de procéder à quelques travaux réalisés pour l'essentiel par les services municipaux. Ces travaux ont consisté à créer une salle de convivialité, des sanitaires, une cuisine aux normes ERP, un local technique. Le local végétalisé a été édifié afin d'éviter les tags. La halle du Fort est mise à disposition de façon récurrente à trois associations mais elle pourra être ouverte à d'autres associations ou pour des manifestations de façon ponctuelle.</p> <p><u>Pistes cyclables réalisées et en cours et des travaux de voirie :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Allée des Doves : piste partagée piétons/vélos sur trottoir et stationnement matérialisé afin d'améliorer l'accès aux collégiens. - Fort/Haute maison/Centre-ville avec plateau surélevé av Winston Churchill. - Mail du Fort (en cours de finalisation) : piste partagée piétons/vélos afin d'accéder au collège du Fort depuis l'avenue Charles de Gaulle. Eclairage et aménagement paysager en cours de réflexion.

	<ul style="list-style-type: none"> - Matérialisation au sol du stationnement au niveau du parking du collège du Fort. <p>Dans la continuité, il est indiqué que le principe d'une piste cyclable rue Montaleau est acté.</p>
<p>Retour sur les travaux réalisés suite à la balade urbaine de juin 2017 C. CHARTRAIN C. BOIN</p>	<p>Présentation des travaux les plus significatifs réalisés (ou en prévision):</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rue Van Gogh : mise en place d'une zone de rencontre et reprise de la signalisation, • Rue du Moulin d'Amboile : marquage des places de stationnement sur l'îlot central permettant de rentabiliser le stationnement, • Rue de la Cité verte angle rue du Moulin d'Amboile : création d'un trottoir pour permettre une continuité piétonne, • Rue du Grand Val : création d'un aquadrain pour lutter contre les inondations des caves de l'immeuble situé à l'angle de Grand Val et Fosse rouge, • Rue de la Fosse rouge et allées de la Cité verte : reprises de chaussées dans le cadre de la campagne gel/dégel, • Place de la Fraternité : campagne de signalisation horizontale pour la reprise des marquages des jeux prévue fin novembre 2017, • Rue de la Cité verte : création d'un passage piétons à la sortie du Rond'Or, • Angle rue du Grand val/Fosse rouge : marquage d'une ligne jaune, pose d'un panneau et prise d'un arrêté interdisant le stationnement (fin novembre 2017), <p>D'autres demandes ont été honorées concernant le mobilier urbain et les panneaux de signalisation sur le secteur.</p> <p><u>Signalements et demandes faites par les conseillers :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mr Vallais souhaiterait que soit solutionné le problème du stationnement sauvage le long de la résidence les Iris. - Concernant l'Allée Van Gogh, le syndic a demandé que la Ville gère et entretienne les clôtures de la résidence. La ville a proposé de créer un trottoir en empiétant sur le terrain de la résidence mais aucun accord n'a pu aboutir sur ce sujet car la copropriété réclame un dédommagement financier en sus de la gestion des clôtures. - Renforcement de l'éclairage public côté jardin de la résidence Van Gogh pour limiter les

	<p>cambriolages répétitifs.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Demande la réfection du dos d'âne rue de la Fosse rouge angle rue du Grand Val : cette demande appartient à GPSEA (voie territoriale). - Demande solution angle rues du Grand Val/ de la Fosse rouge en raison de la dangerosité du secteur (pas de visibilité). <p>Cette demande concerne le GPSEA qui connaît le sujet. La Ville ne peut pas intervenir.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Demande l'interdiction de stationner juste à l'angle de la rue du Moulin d'Amboile en raison du manque de visibilité et de la problématique du passage des bus. <p>Au vu de toutes ces problématiques, Monsieur CHARTRAIN propose une balade urbaine en avril/mai 2018 afin d'identifier les difficultés.</p>
<p>Réforme des rythmes scolaires : rentrée 2018 C. CHARTRAIN</p>	<p>La Ville revient à la semaine de 4 jours à la rentrée 2018. Une concertation va être engagée sur l'organisation de la future semaine de classe à 4 jours et en particulier sur les horaires. Dans ce cadre un questionnaire Parents et Enseignants a été distribué afin de recueillir les avis notamment sur les horaires proposés en maternelle et élémentaire. Lors du Conseil d'école de l'école de la Fosse rouge, les parents étaient plutôt satisfaits qu'on leur laisse deux choix.</p> <p>Le résultat du sondage sera connu d'ici fin novembre/début décembre 2017. 1er trimestre 2018 : avis des conseils d'écoles sur le choix retenu.</p> <p>La proposition retenue sera présentée à l'Inspection académique pour une mise en œuvre à la rentrée scolaire de septembre 2018.</p> <p>Le retour à la semaine des 4 jours et la réorganisation des horaires scolaires impliqueront la suppression des Nouvelles activités périscolaires (NAP) mais des actions seront valorisées sur le temps scolaire.</p> <p>Concernant le projet de l'école de la Fosse rouge, Monsieur CHARTRAIN indique que la Ville s'oriente sur le déplacement de l'école. Des concertations s'organiseront à ce sujet.</p>
<p>Bilan sécurité Eté 2017 V. PHANSAVATH</p>	<p><u>Point sur la mise en fourrière des voitures ventouses :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Baisse des véhicules ventouses sur l'année 2017 tous bailleurs confondus, - Bonne collaboration entre la PM et les bailleurs, - Action de prévention auprès des propriétaires des véhicules « épave » lorsque cela est possible,

	<p><u>Sécurité :</u> La vidéo surveillance sur les entrées et sorties de ville fonctionnent bien y compris les caméras dans le quartier. Ce dispositif a permis d'élucider quelques affaires et donne de bons résultats. La verbalisation est pérenne. Mme PHANSAVATH précise que les faits de délinquance sont plutôt en baisse depuis le début d'année 2017 par comparaison à la même période de l'année en 2016. Le dispositif Voisins vigilants et l'investissement de la Police Nationale traduisent en partie cette baisse. Un certain nombre de conseillers demande une meilleure communication sur le fonctionnement de la Police municipale en termes d'horaire et de jour de fonctionnement.</p>
<p>Questions diverses C. BOIN</p>	<p><i>Avancement de la rétrocession de 4,2 hectares du parc de la Cité verte à la ville de Sucy-en-Brie</i> (Mme Bourgeois) : la municipalité n'a pas avancé sur ce point pour plusieurs raisons :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Difficulté à gérer les servitudes de passages, - Nécessité d'avoir une vision globale préalable de l'évolution du secteur dans le cadre du futur projet du quartier.
<p>Sujets à l'ordre du jour du prochain Conseil de quartier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Balance du nombre de stationnements avant et après travaux ZAC centre-ville - Présentation du projet retenu relatif au bourg ancien 	

Mr CHARTRAIN lève la séance en remerciant les participants.